

Tera Trading Master Series 2025
Tunis Stock Exchange • Forex •
Cryptomonnaies

Lieu : Locaux de Tera Training Tunis, Manar 1

A remplir **soigneusement**, scanner et retourner par mail à l'adresse : contact@tera-training.com

Session	Durée	date	Prix*	**
SESSION 1 — Tunis Stock Exchange Trader Pro Certificate	3 jours	12-13-14 nov 2025	400 DT	☐
SESSION 2 — Forex & Crypto Currency Trader Pro Certificate	4 jours	29-30 nov, 1er et 2 déc 2025	500 DT	☐

(*) Le tarif est doublé pour les inscriptions professionnelles, lorsque la formation est prise en charge par une entreprise.

(*) Ce tarif s'entend TTC (TVA 19 % incluse) pour les inscriptions personnelles et HT (TVA 19 % à ajouter) pour les inscriptions professionnelles, lorsque la formation est prise en charge par une entreprise.

(**) cocher la session de votre choix. Une réduction de 20% est accordée aux participants aux deux sessions

(Tous les Champs sont obligatoires)

1. Le participant

☐ Mlle	☐ Mr	M.	☐	Date de naissance :		
Nom :				Prénom :		
Adresse personnelle						
		Code postal :		Ville :		
Téléphone :			E-mail :			
Niveau d'études :			Fonction dans l'entreprise			

☐ Je déclare avoir pris connaissance des « Conditions générales d'inscription » figurant sur le présent bulletin d'inscription.**2. L'entreprise ou l'organisme inscrivant le participant**

(Ne pas renseigner si l'inscription est prise à titre individuel)

Raison sociale :						
Matricule fiscale :						
Adresse :						
	Code postal :		Ville :			
► Responsable Formation : ☐ Mlle ☐ Mr M. ☐						
Nom :				Prénom :		
Téléphone :				E-mail :		

**Date, signature du responsable de l'inscription et
cachet de l'entreprise**Le responsable demandeur de l'inscription déclare
avoir pris connaissance des « Conditions générales
d'inscription » qui figurent ci-dessous et les accepter
sans réserve

3. Conditions générales d'inscription

3.1. Inscription

L'inscription à la formation est effectuée en utilisant exclusivement le bulletin d'inscription. Un accusé de réception est retourné par e-mail au participant et au responsable de formation et vaut confirmation de l'inscription par Tera Training. L'envoi de l'accusé de réception vaut inscription et engage le participant / l'établissement donneur d'ordre. Les inscriptions sont confirmées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

3.2. Documents contractuels :

Les factures tiennent lieu de convention professionnelle simplifiée.

Une convention séparée peut être délivrée sur demande. Une attestation de participation à la formation est délivrée aux participants à la fin du séminaire.

3.3. Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont Hors Taxes (TVA 19%) et incluent le suivi de la formation, la documentation pédagogique, les attestations de participations, les déjeuners et les pauses café.

3.4. Règlement :

- 3.4.1 L'inscription, qu'elle soit effectuée à titre individuel ou pour les collaborateurs d'entreprises hors secteur financier, n'est considérée comme définitivement validée par Tera Training qu'à réception du règlement intégral par virement bancaire. Ce règlement doit parvenir au plus tard 48h avant le début de la formation, ou le cas échéant, à l'arrivée.

3.4.2

L'inscription demandée au profit des collaborateurs des entreprises du secteur financier **n'est effectivement confirmée par Tera Training** qu'à la réception, du bulletin d'inscription dûment rempli et du bon de commande, et ce au plus tard, le dernier jour d'inscription. Le règlement est **exigible au plus tard une semaine** après l'envoi par Tera Training de la facture, des pièces constitutives du dossier CNF CPP, l'attestation de formation et la feuille de présence.

3.5. Annulation et report

Tera Training se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation en cas de force majeure ou de manque d'inscriptions suffisantes. Dans ce cas, l'inscrit est informé et remboursé de la totalité de son règlement.

En cas d'annulation par le participant / établissement donneur d'ordre, les conséquences financières sont les suivantes :

- Toute annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation donne lieu au remboursement intégral du montant réglé ;
- Pour toute annulation intervenant entre 2 et 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, 30% du tarif d'inscription sera dû par le participant / établissement donneur d'ordre.
- Toute formation commencée sera due intégralement par le participant / établissement donneur d'ordre.
- Aucun report sur une autre session n'est possible.

En cas d'empêchement d'un participant, l'employeur peut lui substituer une autre personne sous réserve d'informer Tera Training.

3.6. Droits de propriété intellectuelle

Les supports de formation mis à disposition des participants sont la propriété exclusive de Tera Training. En conséquence, toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, sans accord préalable expressément notifié par Tera Training est illicite et passible des sanctions pénales prévues par le Code de la Propriété Intellectuelle

3.7. Données personnelles

Les informations personnelles recueillies par Tera Training font l'objet d'un traitement administratif destiné à la gestion de la formation. Elles sont réservées à l'usage des services gestionnaires.

Tera Training : Cabinet privé de formation professionnelle continue - Enregistré auprès du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle Sous le Numéro : 11-2052-21 - Tera Training et le formateur (Moez Hadidane) sont Inscrits sur l'application "MALEK"

TERA TRAINING SUARL

Immeuble Cercle des Bureaux B 1.1.2 - 1^{er} étage Centre Urbain Nord -1082 Tunis

Tél : 36 136 775 – GSM : 28 137 856 - Fax : 70 201 338

RNE : 1703229M – Matricule Fiscal : 1703229/M/A/M/000

E-mail : contact@tera-training.com